

Genève Aéroport se dote de tapis de détection uniques au monde

Innovation Des tapis électroniques sont installés pour améliorer le flux des voyageurs, toujours plus nombreux, au contrôle de sûreté.

Gain de temps au passage de la Sûreté



Par Sophie Roselli 24.11.2016

Youtube/Genève Aéroport

C'est une première mondiale. Des tapis de détection précoce des métaux dans les chaussures des voyageurs équipent l'aéroport. Un gadget? Pas du tout, explique Genève aéroport, qui compte sur ce petit carré gris bourré d'électronique pour fluidifier les passages au contrôle de sûreté, saturé aux heures de pointe.

Le nombre de passagers ne cesse d'augmenter à Cointrin et d'importantes congestions surviennent au moment de passer dans le secteur réservé, à certaines périodes de la journée et de l'année. «Augmenter l'espace des zones de sûreté n'est plus possible. Deux machines ont été ajoutées en 2012. Augmenter le personnel a ses limites. Et nous avons optimisé les procédures de contrôle. Il nous fallait donc imaginer une solution différente», explique Ruben Jimenez, chef de la division sûreté. L'idée trouvée consiste à «contrôler les chaussures des personnes avant même qu'elles ne génèrent une alarme sous le portique magnétique». Le nouvel appareil plat est positionné à l'endroit où la personne s'arrête de toute façon pour présenter son boarding pass, à deux pas du portique.

PUBLICITÉ

En savoir plus



Un contrôle avant le contrôle, quel intérêt? «Aujourd'hui, quand un agent demande à un passager d'enlever ses chaussures dont il suspecte qu'elles contiennent du métal, une discussion s'engage et dure entre 20 et 30 secondes. Si vous répétez cela des dizaines de fois dans la journée, cela a un impact sur le flux. L'appareil évite ce genre de discussion.» Si le «tapis magique» signale une certaine masse de métal dans les sandalettes ou autres bottes, la personne se

déchausse puis traverse le portique sans le faire bipper. Elle évite ainsi de revenir sur ses pas, de poser ses souliers sur le tapis au milieu des bagages des voyageurs suivants et de ralentir la fluidité du passage.

Des tests effectués l'été passé semblent prometteurs. «Quand nous avons 3000 personnes à une heure de pointe, le système nous permet d'en faire passer 150 en plus, soit 5%», détaille Ruben Jimenez. Coût des 37 tapis acquis et en partie déjà installés? Entre 700 000 et 1,1 million de francs, indique l'établissement public autonome, sans révéler la facture précise.

Fier du développement durant trois ans de ce produit par une équipe de dix personnes, en lien avec l'EPFL et l'ECAL, Bernard Revaz, directeur de la société vaudoise Sedect, précise que la technique utilisée, électromagnétique, est sans danger. Cette solution intéresse déjà «quatre ou cinq aéroports». (24 heures)

(Créé: 24.11.2016, 15h29)